PROJET ÉOLIEN DE CANNY

Lettre d'information n°3

LE MOT DU CHEF DE PROJET

« La fin d'année 2020 a marqué une étape importante dans le développement du projet éolien de la commune de Canny-sur-Matz. En effet, l'ensemble des études nécessaires à l'élaboration du projet ont été finalisées. Cette troisième lettre d'information revient en détail sur les études réalisées et le projet finalisé. Elle vous présente aussi les prochaines étapes.

Grâce au travail fourni, le 6 juillet 2020, nous avons pu déposer en Préfecture de l'Oise le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Canny. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés de l'avancement de ce projet lors des prochaines étapes à venir.

Un site internet dédié au projet éolien de Canny-sur-Matz est désormais *accessible à l'adresse :* https://canny-sur-matz.projet-eolien.com/
Celui-ci présente le projet dans son ensemble et est régulièrement mis à jour avec les actualités du projet.
À travers cette troisième lettre d'information, nous vous proposons de découvrir l'avancement de notre travail. Bonne lecture ! »

Laetitia Girard, Chef de Projet
Nordex

L'actualité du projet : dépôt du dossier en préfecture

Le dossier du projet a été déposé à Beauvais, en préfecture, le 6 juillet 2020. Les différentes pièces du dossier finalisé ont ainsi été remises aux services instructeurs (notamment la DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en charge de l'analyse des éléments constitutifs de la demande d'autorisation environnementale pour la réalisation du parc éolien. Parmi ceux-ci figurent le dossier administratif avec une description du projet envisagé, ainsi que l'étude d'impact sur l'environnement comprenant l'étude paysagère, l'étude sur la biodiversité ou encore l'étude acoustique.

Suite à cela, les services instructeurs peuvent être amenés à formuler une demande de compléments au dossier initialement déposé. Cette demande questionne le porteur de projet sur les points nécessitant des explications et l'amène à conduire d'éventuelles études complémentaires.

LES ÉLÉMENTS CLEFS DU PROJET

Les différentes études menées pendant plus d'un an, notamment sur la biodiversité et le paysage, nous ont permis de définir les caractéristiques de ce projet. Une implantation en deux lignes le long de la route départementale D142 a été retenue afin d'améliorer l'intégration paysagère du parc. Les cinq éoliennes se trouvent sur la commune de Cany-sur-Matz.

5
ÉOLIENNES

2
POSTES DE LIVRAISON ÉLECTRIQUE

4 à 5.7 MW
PUISSANCE UNITAIRE PAR ÉOLIENNE

62 GWh
PRODUCTION ÉLECTRIQUE ANNUELLE DU PARC

13 300
FOYERS ALIMENTÉS EN ÉLECTRICITÉ (*CHAUFFAGE COMPRIS*)

30 500 TONNES
TONNES DE CO_2 ÉVITÉS PAR AN
(PAR RAPPORT A UNE PRODUCTION AVEC UNE CENTRALE A GAZ)

L'IMPLANTATION DU PROJET

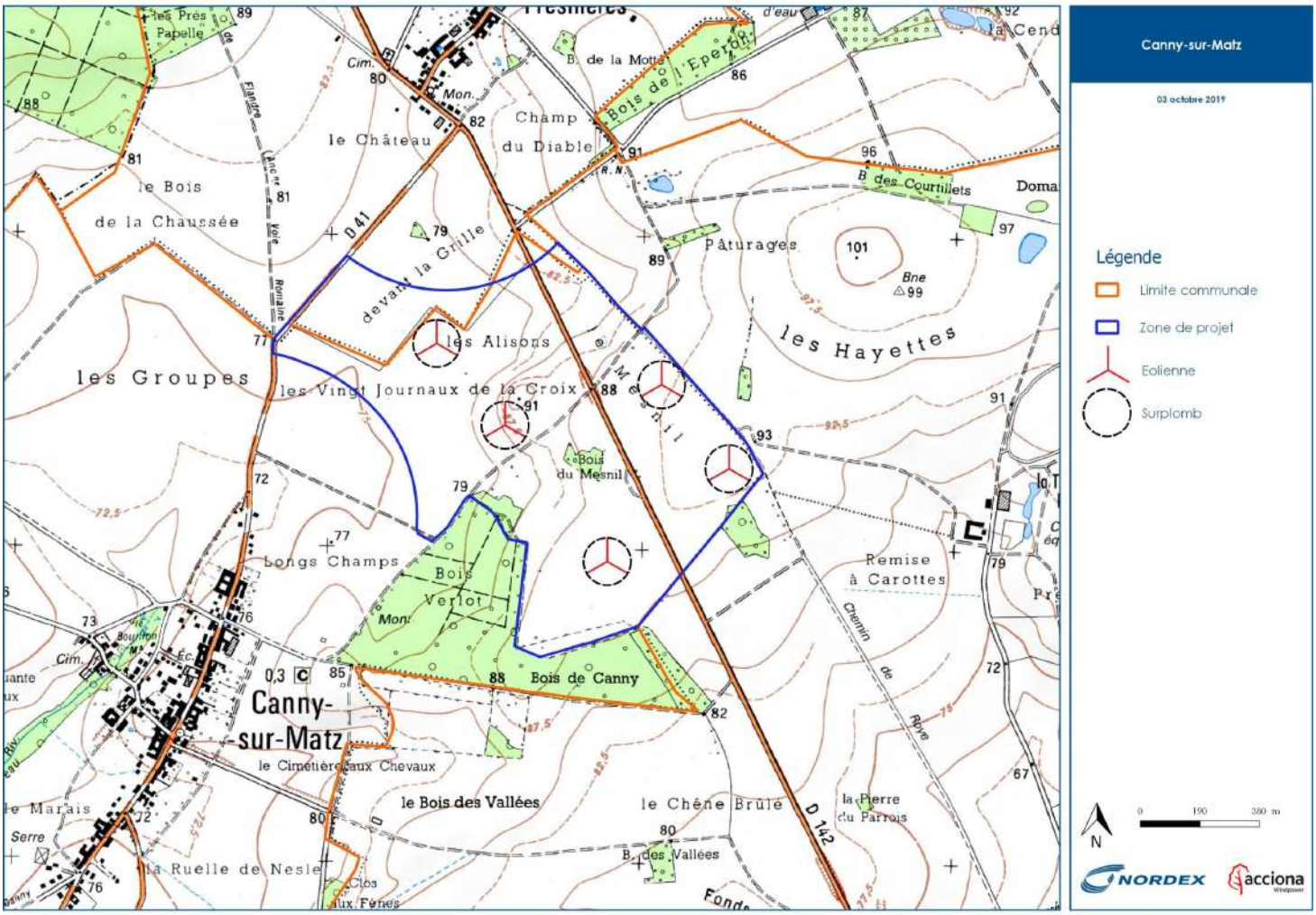

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Le dossier de demande d'autorisation environnementale d'un projet éolien est composé de plusieurs pièces parmi lesquelles l'étude d'impact. Celle-ci comporte trois volets principaux portant sur le paysage, la biodiversité et l'acoustique. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des résultats de ces études.

Concernant la faune et la flore

- **Flore :** grâce à la prise en compte des enjeux environnementaux pour le choix de l'emplacement des éoliennes et des chemins d'accès, le projet ne nécessite aucune suppression d'éléments boisés.
- **Faune :** l'impact résiduel pour les oiseaux et les chauve-souris est rendu **faible à nul** grâce aux mesures d'évitement et de réduction mises en place avec par exemple :
  - le déroulement des travaux en dehors des périodes sensibles de reproduction et nidification des oiseaux ;
  - Evitement de touts les boisements et haies ;
  - l'arrêt des éoliennes (bridage) lorsque l'activité des chauve-souris est la plus importante.

Concernant l'acoustique

- **3 points de mesure** acoustique ont été définis au niveau des habitations les plus proches du projet : à Canny-sur-Matz, Fresnières et Lassigny, afin d'étudier l'environnement acoustique.
- Le parc **respectera la réglementation** en terme de bruit. Un plan de bridage acoustique, qui consiste à ralentir les éoliennes lors de conditions de vents spécifiques, est prévu afin de s'en assurer. Ce plan sera adapté via des mesures acoustiques sur site après mise en service du parc.

Concernant le paysage

- Le parc éolien de Canny se trouvera à **plus de 880 kilomètre des habitations du village** de Canny-sur-Matz. Il suit **les lignes de force** du paysage et s'inscrit dans un milieu où l'éolien a déjà sa place.

Photomontage depuis la sortie Ouest du bourg de Lassigny (D938)

Photomontage depuis la sortie Sud du bourg de Canny-sur-Matz (Rue de Picardie)

MÂT DE MESURE DES VENTS

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et fiables sur le vent de la zone de projet. En effet, la conception du parc (implantation et modèle d'éolienne) dépend en grande partie de la ressource en vent.

Par conséquent, afin d'obtenir des données fiables, un mât de mesure des vents a été installé au cœur de la zone de projet en juin 2020 pour une durée d'environ 2 ans. Ce mât est d'une hauteur totale de 80m.

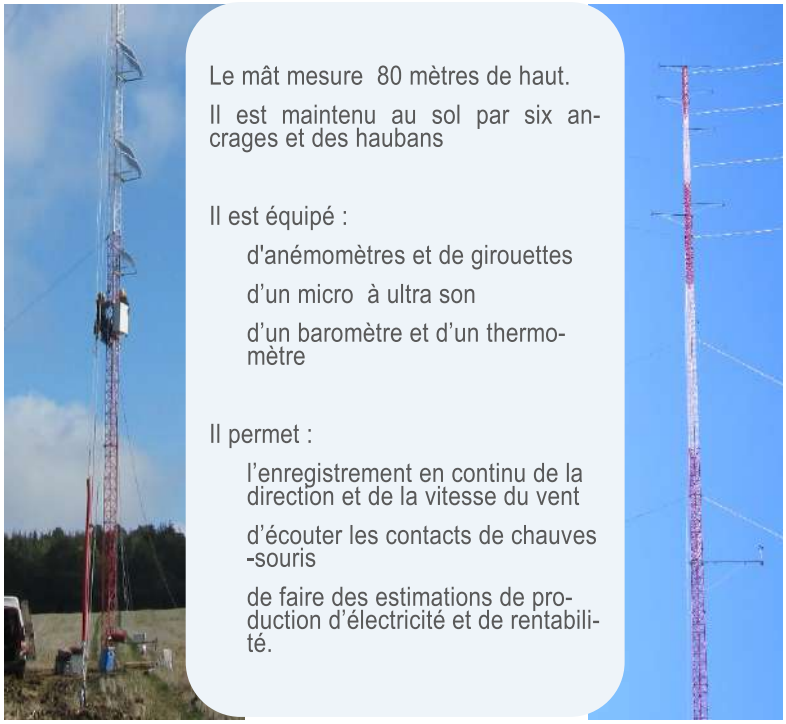

Le mât mesure 80 mètres de haut.

Il est maintenu au sol par six ancrages et des haubans

Il est équipé :

- d'anémomètres et de girouettes
- d'un micro à ultra son
- d'un baromètre et d'un thermomètre

Il permet :

- l'enregistrement en continu de la direction et de la vitesse du vent
- d'écouter les contacts de chauves-souris
- de faire des estimations de production d'électricité et de rentabilité.

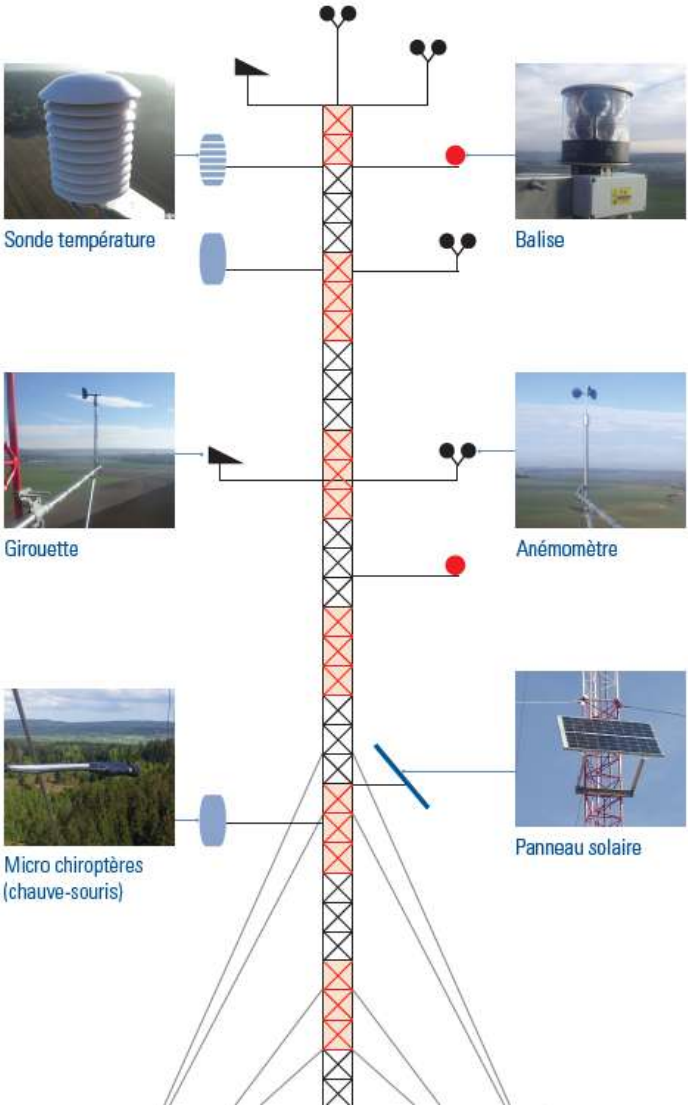

LE CALENDRIER DU PROJET

Juillet 2020	Novembre 2020	2021	Fin-2021	2022	2022-2023	2023
Dépôt du dossier de demande d'Autorisation Environnementale en Prefecture	Réception de la demande de compléments	**Instruction** du dossier par les services de l'Etat	**Enquête Publique**	Décision préfectorale et préparation du chantier	Si obtention des autorisations, construction et chantier	Début de l'exploitation et maintenance

CONTACT
Laetitia GIRARD - Chef de Projet - Développement éolien
lgirard@nordex-online.com

Nordex France
194, Avenue du Président Wilson 93210
LA PLAINE SAINT DENIS